

Normandie

Des écoles pour repêcher les « décrocheurs

»

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 20 mars 2018

454 mots



David Margueritte, vice-président de la Région, Julien Delaby, chargé de mission à la Région pour la lutte contre le décrochage scolaire et plus précisément en charge des écoles de production et Céline Leroy, animatrice « orientation » sur le territoire du Cotentin, ont présenté le dispositif à [Cherbourg](#). - Crédit ouest-france

« Faire pour apprendre ». Telle est la devise des écoles de production, conçues pour lutter contre le décrochage scolaire. La Région souhaite en ouvrir dans les départements d'ici quatre ans.

Pourquoi ? Comment ?

Une école de production, c'est quoi ?

L'histoire de ces écoles remonte à la fin du XIX^e siècle, dans la région lyonnaise. Le principe : redonner le goût d'apprendre aux jeunes sortis du système scolaire. « Faire pour apprendre » est la devise de ces écoles qui forment à des métiers avec un objectif d'excellence.

Cette approche pragmatique est restée confidentielle jusque dans les années 90. Plusieurs établissements se sont alors créés en [Rhône-Alpes](#), puis dans d'autres régions à partir de 2000. À ce jour, il en existe 25 en France, dont une en [Normandie](#) à Petit-Quevilly ([Seine-Maritime](#)), dans le domaine de la restauration.

À qui s'adressent ces établissements ?

Les enseignants issus du tissu économique local formeront sur trois ans des jeunes de 15 à 18 ans, en situation de décrochage scolaire. L'objectif : les préparer à des diplômes de l'Éducation nationale (CAP, Bac pro) ou à des titres professionnels.

Pour les aider à se remobiliser dans leur parcours éducatif et à y trouver du sens, les jeunes, dans des promotions réduites (une dizaine d'élèves), seront placés dans un cadre de production

réelle et travailleront sur de vraies commandes pour de vrais clients.

Pourquoi la Région Normandie souhaite-t-elle en développer sur le territoire ?

« 10 000 Normands de moins de 25 ans sortent du système scolaire sans diplôme chaque année, souligne David Margueritte, vice-président chargé de la formation et de l'apprentissage. Tout n'a pas été fait contre le décrochage scolaire. Des dispositifs existent comme les écoles de la 2^e chance. Les écoles de production sont une alternative innovante qui viendra compléter cette palette. »

Quel est le budget ?

La Région injectera 1,5 million d'euros par an dans le dispositif, soit un tiers du financement nécessaire à ces établissements privés d'enseignement technique. La taxe d'apprentissage et les bénéfices générés par la vente de la production des élèves complètent le budget.

Où seront implantées ces écoles de production ?

La Région en veut cinq à dix sur le territoire d'ici 2022. Pour l'heure, rien n'est encore complètement arrêté. Il devrait y avoir une école à Évreux et une autre dans le Nord-Cotentin, qui formeraient aux métiers de la métallurgie. Dès la rentrée 2018 pour la première, 2019 pour la seconde. Un projet est aussi bien avancé à Lisieux (Calvados), dans la restauration.

Sarah CAILLAUD.